

CERNER, DEFINIR L'INTERVENTION SOCIALE

Le champ du **secteur social se recompose** car la société évolue, notamment dans les phénomènes de vulnérabilité des personnes ou des organisations.

Nous ne sommes **plus uniquement sur des logiques de maltraitance, de handicaps, de traitement de santé mentale**, pour exemples.

La précarité, l'allongement de la durée de la vie, entre **autres phénomènes**, sont venus s'ajouter aux soucis que rencontrent les personnes et **dont la société a la responsabilité**.

L'identification et les dispositifs en vue de résoudre ceux-ci sont donc liées à **une mutation sociétale**. Alors que le **travail social était le seul terme**, la seule vision existante pour qualifier l'intervention dans le champ social des **années 60 aux années 80** environ, il **a aujourd'hui évolué**. Nous pouvons l'englober dans **une conception plus large** que recouvre **le terme d'intervention sociale**.

L'intervention sociale se situe **sur le plan individuel, collectif, elle n'est pas exclusivement dans une logique de résolution de problèmes, de compensation** etc... qui sont propres ou étaient propres au travail social jusqu'à présent.

Par exemple, **l'intervention sociale collective liée à la citoyenneté** dans certains quartiers ou villages, n'a pas pour objectif de prendre en charge ou d'accompagner un problème quelconque repéré. Il s'agit plutôt ici d'accompagner des citoyens dans une perspective de **transformation collective favorisant l'expression de la citoyenneté**. L'intervention sociale identifie et tend à accompagner **des problématiques dans lesquelles se situent des personnes singulières**.

Bien qu'**encore dans des logiques catégorielles**, la plus-value produite, s'appuie aujourd'hui, de **manière expansive sur une démarche d'interaction organisée par "le bas"** par les acteurs physiques, des politiques publiques locales, les publics eux mêmes etc... **en dehors de contexte institutionnel global et centralisé**.

Evoquons, aussi, les approches interministérielles depuis les années 80 qui tendent aussi à **faire évoluer les prises en charge "par le haut"**. **L'Europe** impulse également des **approches moins stigmatisantes** et établit des préconisations ne s'appliquant **pas uniquement à des publics cibles**. Par exemple, voir les préconisations européennes autour des questions de l'inclusion des personnes en grande précarité. Depuis les années 2000, **l'ouverture de l'action sociale au secteur marchand** (aide à domicile auprès des personnes et des enfants) est un élément supplémentaire de la redéfinition des actions sociales.

Nous pouvons **argumenter** au regard du croisement et de la prise en compte de **cinq composantes : les publics, les politiques sociales, les opérateurs institutionnels ou associatifs, les acteurs physiques et les actions menées**. Nous pouvons aussi étudier la grande **diversité des emplois, des fonctions et des formations** qui qualifient le secteur¹. Enfin, les besoins recensés en matière d'amélioration de l'existence peuvent aussi être une entrée.

Extrait de : *Fnars, Pour une R-évolution du travail social : le travail social dans l'intervention sociale, 7 et 8 novembre 2013* « Une précision doit être apportée : ce document utilise la terminologie "intervention sociale" qui englobe à la fois les métiers du travail social (validés par l'un des 14 diplômes du Code de l'Action Sociale et des Familles), et les professions liées à l'action sociale tels que par exemple les animateurs socio-culturels, les encadrants techniques ou les chargés d'insertion professionnelle au sein des SIAE. La terminologie "intervention sociale" reflète davantage la diversité des compétences des acteurs qui accompagnent les personnes confrontées à la précarité, diversité liée également à l'évolution des politiques publiques face à la complexité et à la massification des situations de pauvreté. »

1 - Programme Observer les emplois et les qualifications des professions de l'intervention sociale, Rapport final « Méthodologie de repérage de l'intervention sociale, Recomposition du travail social et structuration de l'intervention sociale », Département de la Seine-et-Marne, Juillet 1998, page 50

Définition proposée

Ainsi, nous proposons de **définir l'intervention sociale comme l'attention et/ou l'action portées aux phénomènes de vulnérabilité, ou désir/nécessité de changement des personnes dans l'espace social.**

Intérêt

Le terme intervention sociale permet de **sortir du cloisonnement de problèmes, de la catégorisations des personnes qui sont ainsi stigmatisées par ces catégories.** Le terme permet aussi de se saisir d'une autre appellation exclusive du "travailleur social". Ce dernier terme (qui accompagne le terme travail social) se limite effectivement très souvent aux professions canoniques et exclut ainsi de nombreux professionnels du champ social dont les missions, emplois et même métiers ont émergé depuis les années 80 (médiateur, animateur de chantier d'insertion, agent de développement social etc...)². Enfin, **l'intervention sociale apparaît comme un terme fédérateur autour des personnes, groupes et problématiques** pour lesquels tous les professionnels agissent au quotidien. Elle clarifie ainsi **leur identité professionnelle.** Elle donne du **sens à leurs actes, elle donne du sens à leur engagement.**

Inconvénients

Cette approche peut éventuellement permettre à certains professionnels notamment les "travailleurs sociaux ancestraux" de **craindre pour la disparition de leur identité,** ou de leur possible hégémonie dans le champ social, sur certains territoires et dans certaines institutions.³

Il peut aussi y avoir **un écueil dans le fait que l'intervention sociale et le travail social cohabitent sur certains territoires sans malheureusement s'associer** (volontés des conseils départementaux notamment).

Conclusion

Gageons que les acteurs du champ social quelque soit la qualification de l'intervention des acteurs en son sein, changent de regards, d'approches et fassent évoluer leurs pratiques pour répondre aux évolutions de la société afin de **servir justement les populations auprès desquelles ils interviennent.**

Références bibliographiques

Aballéa F., <i>Sur la notion de professionnalité, Recherche sociale</i> , 1992, n° 124.	Terrenoire J.-P., <i>Sociologie de l'éthique professionnelle : contribution à la réflexion théorique, Société contemporaine</i> , septembre 1991, n° 7.
Bourdieu P., <i>Raisons pratiques</i> , Paris, Le Seuil, 1994.	De Ridder G., <i>Les nouvelles frontières de l'intervention sociale</i> , Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales, 1998.
Chopart J.-N., <i>Le travail social à l'épreuve du libéralisme, in Les nouvelles frontières de l'intervention sociale</i> (sous la dir. de De Ridder G.), Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales, 1997.	Desrosières A. et Thévenot L., <i>Les catégories socioprofessionnelles</i> , Paris, La Découverte, collection Repères, 1996.
Chopart J.-N. (dir.), <i>Les mutations du travail social, dynamiques d'un champ professionnel</i> , Paris, Dunod, 2000.	Ion J., <i>Le travail social au singulier</i> , Paris, Dunod, 1998.
Demazières D. et Dubar C., <i>Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion</i> , Paris, Nathan, collection Essais et Recherches, 1997.	Maurel E., <i>De l'observation à la typologie des emplois sociaux, in Les mutations du travail social, dynamiques d'un champ professionnel</i> (sous la dir. de Chopart J.-N.), Paris, Dunod, 2000.

2 - Ibid Tableau 4 page 24

3 François Aballéa, Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité, Recherche et prévisions, n° 62, 2000